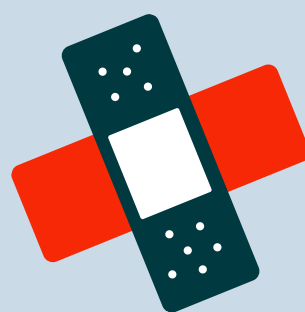


Les Soignants Pictaves



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

www.soignantspictaves.fr

2 allée des Anciennes Serres, 86280 Saint-Benoît

06 51 32 81 80



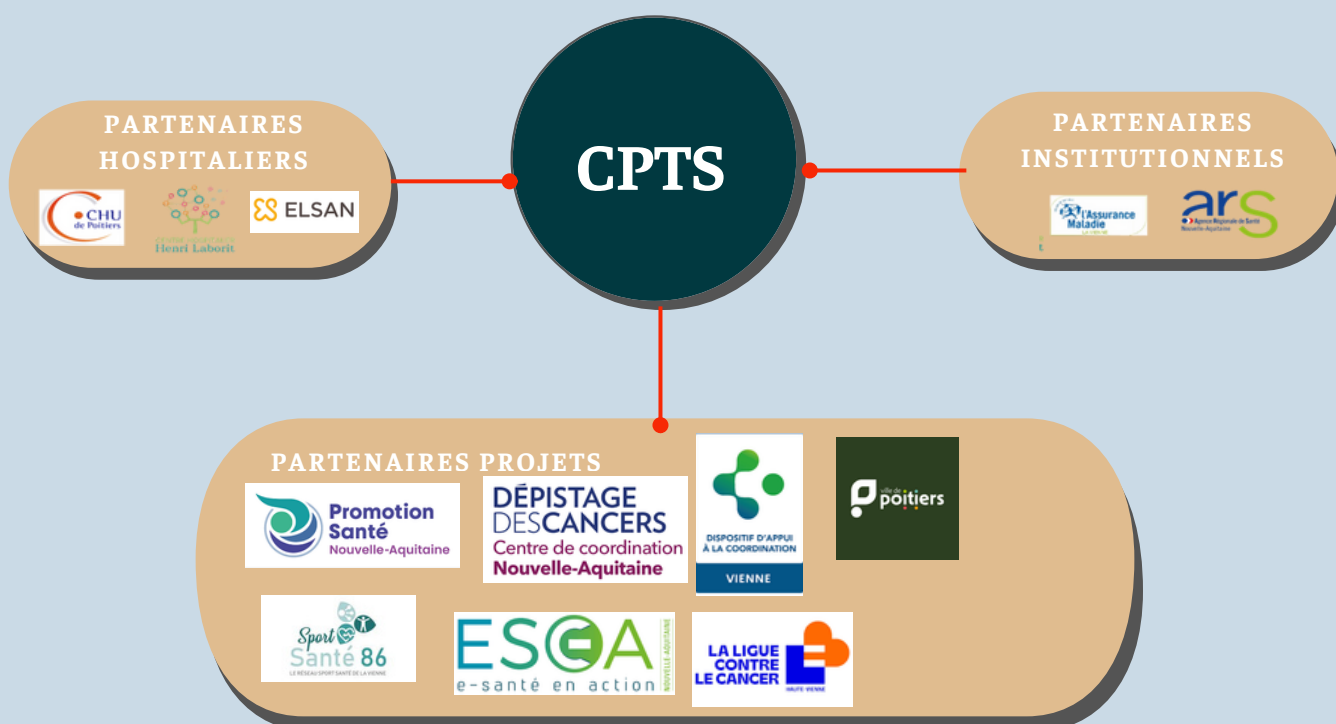
CPTS

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

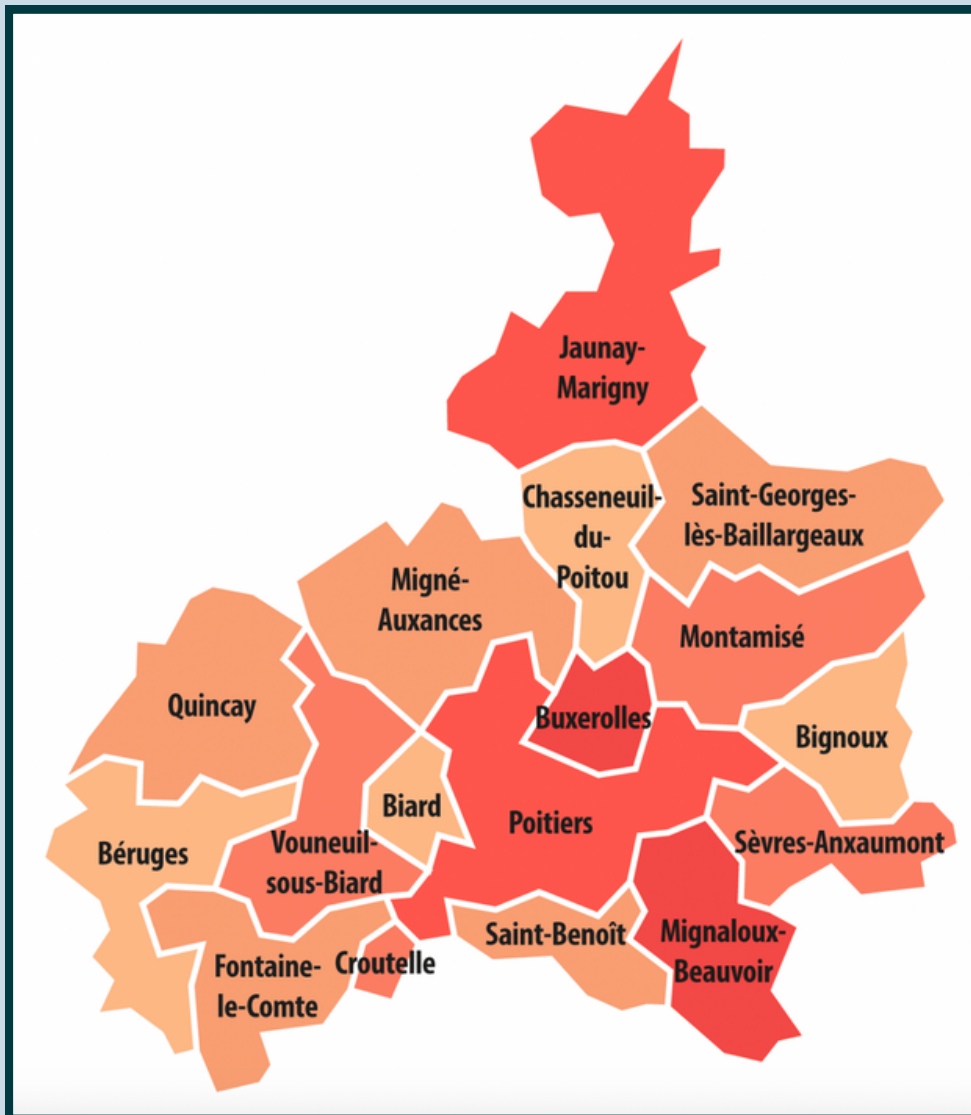
Les CPTS ont pour objectif de renforcer la coordination entre les professionnels de santé d'un territoire afin d'améliorer l'accès aux soins, en particulier pour les soins non programmés et l'accès à un médecin traitant. Elles organisent des parcours de santé plus fluides pour les patients, notamment ceux atteints de maladies chroniques ou en situation de vulnérabilité. Enfin, elles développent des actions de prévention, améliorent la qualité des soins et soutiennent l'exercice des professionnels de santé.

Objectifs

Ecosystème d'acteur



Territoire couvert par la CPTS



Professions éligibles

Chirurgien-dentiste
Diététicien(ne)
Ergothérapeute
Infirmier(e)
Kinésithérapeute
Médecin
Orthophoniste
Orthoptiste
Pharmacien(ne)
Podologue
Psychomotricien(ne)
Sage-femme

La population du territoire

SOURCE INSEE



Le territoire de la CPTS regroupant 17 communes autour de Poitiers, représente environ 159 000 habitants.

Poitiers est la 3ème ville de Nouvelle-Aquitaine, en nombre d'habitants, après Bordeaux et Limoges.

Il se distingue par un profil jeune, notamment à Poitiers (population étudiante), tout en présentant des caractéristiques contrastées selon les communes et les quartiers (6 quartiers prioritaires de la ville).

Une population jeune mais contrastée

- Moins de 17 ans : 18,4 % (légèrement inférieur à la moyenne départementale et nationale).
- 18-39 ans : 36,1 % des habitants (vs. 23,6 % en Nouvelle-Aquitaine, 26,0 % en France) → effet majeur de la population étudiante à Poitiers.
- 40-64 ans : 27,5 %, soit moins qu'au niveau national (32,2 %).
- 65 ans et plus : 18 % ce qui traduit un vieillissement progressif de la population.

→ Le territoire est moins vieillissant que la Vienne ou la France (où les +65 ans représentent 20–23 %).



- Un taux élevé de retraités à risque de fragilité (52 % vs 45 % en Vienne), bénéficiaires du minimum vieillesse et de la CSS (ex-CMUc).
- La situation économique de Poitiers est marquée par une forte disparité sociale :
 - Il y a d'un côté, une population avec un niveau de vie élevé : une proportion importante de cadres (25 % vs 15 % en Vienne), des revenus plutôt élevés.
 - puis, une partie de la population en situation de précarité avec des taux de chômage, de pauvreté et de bénéficiaires de minima sociaux, au-dessus des valeurs de référence.

L'état de santé



Analyse de la santé globale- INSEE 2024

Les problématiques de santé sont marquées par la prévalence de certaines pathologies et des situations de précarité sanitaire.

- 15% de la population est concernée par une Affection de Longue Durée (ALD) : diabète, cancer, maladies cardiovasculaires et troubles psychiatriques sont les plus fréquents.
- 25% des habitants de Poitiers et 15% dans les communes voisines bénéficient de la Complémentaire Santé Solidaire.
- Près de 12500 assurés (soit environ 10% de la population) n'ont pas de médecin traitant déclaré.
- Taux de personnes en ALD : 1 815 pour 10 000 hab. (inférieur à la moyenne nationale)
- Décès prématurés (hommes) : 28,6 (vs. 24,8 France) pour 10 000 hab.
- Décès évitables par prévention : 13,5 (vs. 12,2 France)

Analyse : Une population relativement jeune pourrait expliquer un taux d'ALD plus faible. Néanmoins, la surmortalité prématurée chez les hommes et le nombre élevé de décès évitables appellent à renforcer la prévention primaire et l'accès au dépistage.

Cancers



- ALD cancer chez les femmes : niveau proche de la moyenne nationale
- ALD cancer chez les hommes : taux en légère baisse par rapport au national
- Décès par cancer : stables, souvent inférieurs à la moyenne nationale

Analyse : Des résultats encourageants en termes de mortalité, mais des taux d'ALD encore élevés chez les femmes indiquent l'importance de maintenir les efforts en matière de dépistage (sein, col de l'utérus) et d'accompagnement.

Maladies respiratoires



- Taux d'ALD en hausse, en particulier chez les femmes
- Décès respiratoires : autour ou en dessous des moyennes
- Asthme / BPCO : progression importante

Analyse : L'évolution de ces pathologies chroniques peut être liée à des facteurs environnementaux, à des habitudes de vie (tabagisme), ou à des diagnostics plus fréquents. Une action combinée sur les causes et sur l'accompagnement des patients pourront être renforcé.



Diabète

- ALD diabète (♀) : 391,6 | (♂) : 554,9 pour 10 000 hab.
- Admissions en ALD : stables, voire légèrement en hausse

Analyse : Le diabète continue de progresser, avec des écarts de genre marqués. Des actions de dépistage précoce et d'éducation thérapeutique doivent être renforcées, notamment dans les quartiers les plus précaires

Maladies cardio-vasculaires



- ALD en forte augmentation, notamment chez les femmes
- Décès cardio-vasculaires : en baisse, désormais sous la moyenne nationale
- Admissions récentes en ALD : tendance à la baisse

Analyse : Des progrès notables en termes de mortalité mais une progression inquiétante de la maladie chronique. Cela suggère une amélioration des traitements mais aussi un besoin accru de prévention ciblée (alimentation, sédentarité, hypertension, activité physique).



Santé mentale

- ALD psychiatrique (♂) : 402,5 | (♀) : 381,9 (vs. 208,5 et 240,3 France)
- Consommation de psychotropes : très élevée
- Tentatives de suicide : 11,5 pour 10 000 hab.

Analyse : Les indicateurs psychiatriques sont très préoccupants. Ils traduisent une grande souffrance psychique, sans doute aggravée par des situations d'isolement, de précarité, ou par un manque de prise en charge adaptée. La santé mentale doit constituer un axe central du projet de santé.

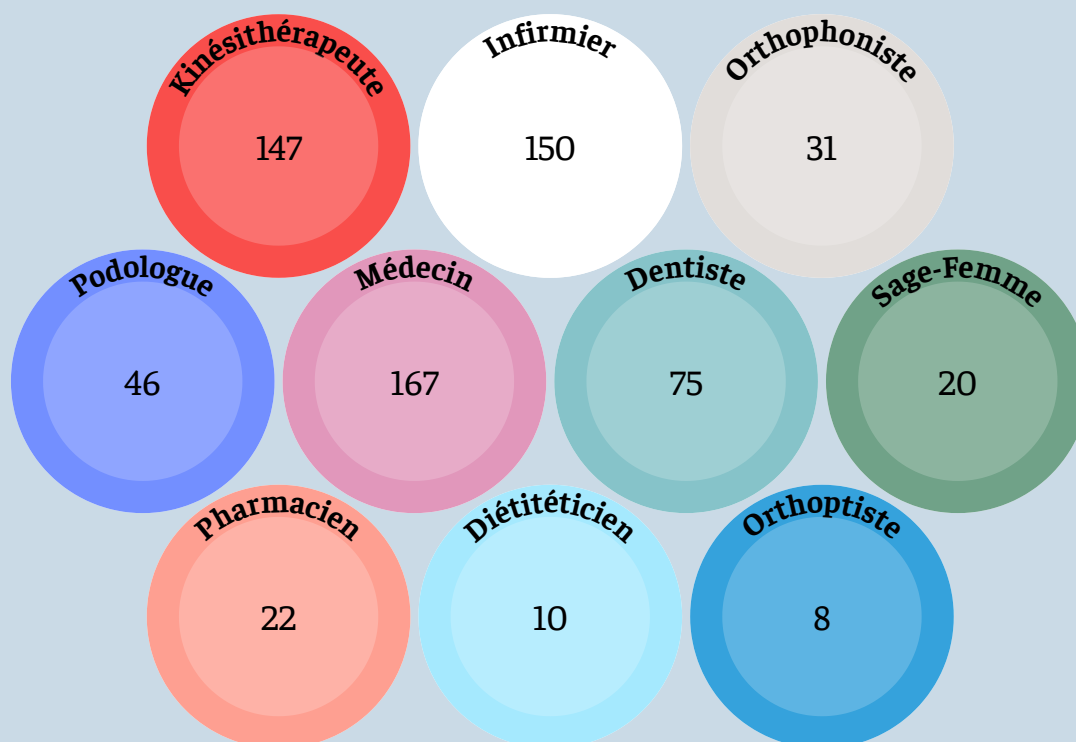
SOURCE REZONZ

L'offre de soins



Il y a 40 établissements de santé et médico-sociaux

- 1 CHU
- 1 Centre de dialyse
- 1 Centre dentaires
- 5 Centre de santé
- 2 Clinique
- 2 Entité du CHRU
- 1 organisme d'hospitalisation à domicile
- 3 MSP
- 2 SSR
- 22 EHPAD
- 3 services de soins infirmiers à domicile



- Il y a un manque de professionnels dans certaines disciplines : infirmiers libéraux, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes et orthophonistes, ainsi que médecins.
- Vieillesse médicale préoccupante : un tiers des médecins généralistes a plus de 60 ans, dont 31 ont dépassé 65 ans. La moitié des médecins spécialistes sont également en âge de partir à la retraite.

Des spécialités comme l'imagerie médicale, la cardiologie ou l'ophtalmologie couvrent un bassin de vie étendu, parfois au-delà du territoire.

Les fiches projets et actions

Amélioration de l'accès aux soins

**Faciliter l'accès
aux soins à un
médecin
traitant**

**Améliorer la
prise en charge
des soins non
programmés en
ville**

Mission en faveur de l'organisation des parcours pluri- professionnels autour du patient

**Améliorer
l'accès aux soins
aux étudiants**

**Développer la
téléexpertise
dermatologique
plaies et
cicatrisation**

**Améliorer la
prise en charge
de personne
âgées**

**Encourager la
mise en place du
parcours
Insuffisance
cardiaque**

**Améliorer la
prise en charge
en santé mentale
pour le public
vulnérable**

Les fiches projets et actions

Développer des actions territoriales de prévention

**Promouvoir le
dépistage des
cancers**

**Former et informer
les professionnels de
santé du 1er recours
aux procédures
locales de dépistages
organisé des cancers**

**Sensibiliser les
personnes
handicapées sur les
dépistages organisés
des cancers**

**Améliorer la
prévention du
diabète**

**Répérer et assurer
une prise en charge
pluriprofessionnelle
des enfants en
surpoids ou en
situation d'obésité**

Répondre aux crises sanitaires

**Répondre à la
situation de crise
sanitaire grave**

Les fiches projets et actions

Développer la pertinence et la qualité de soins

Promouvoir le
numérique en
santé auprès des
professionnels de
santé et des
habitants du
territoire

Accompagner les professionnels de santé du territoire

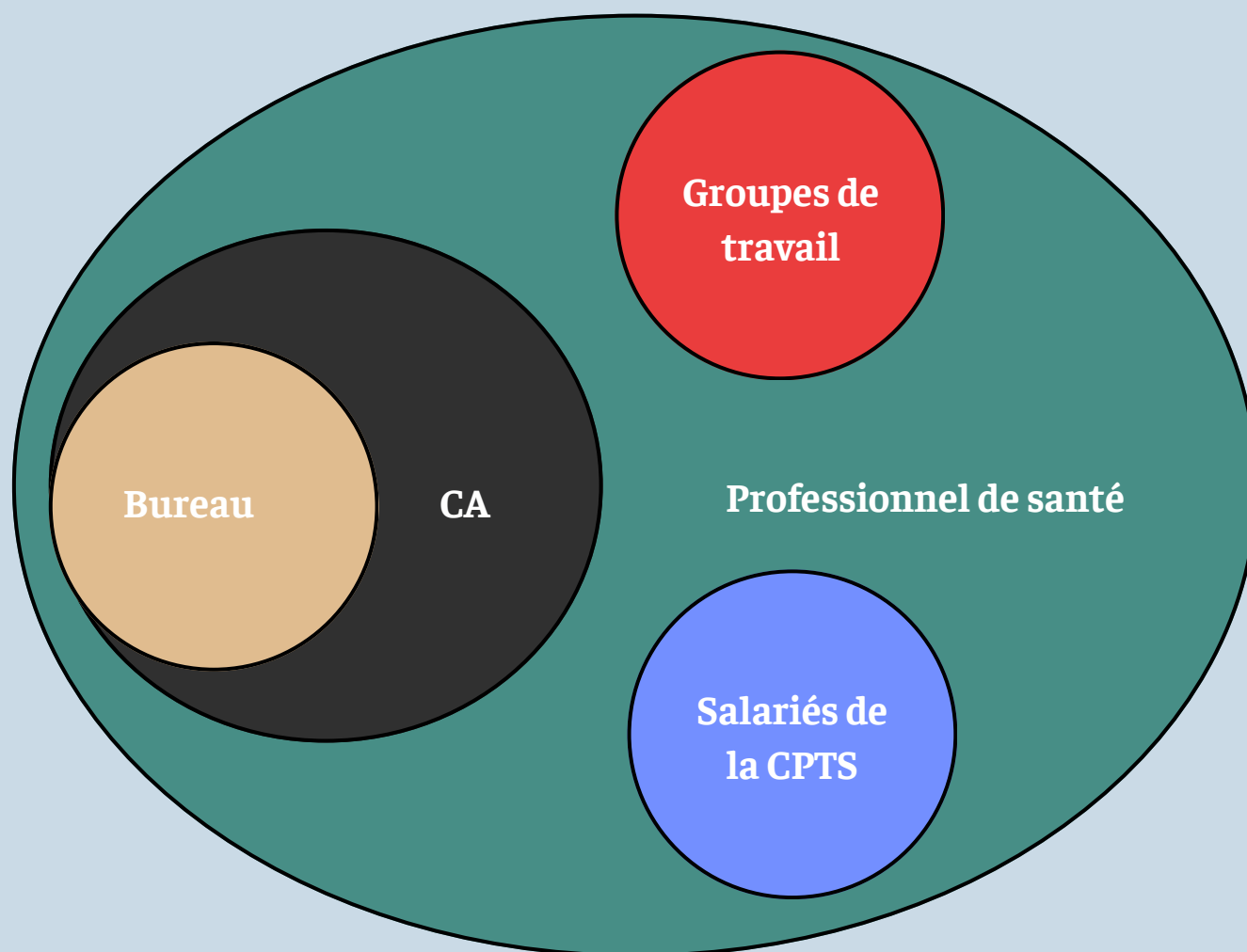
Favoriser
l'installation de
nouveaux
professionnels
de santé du
territoire

Communiquer
sur les actions
de la CPTS

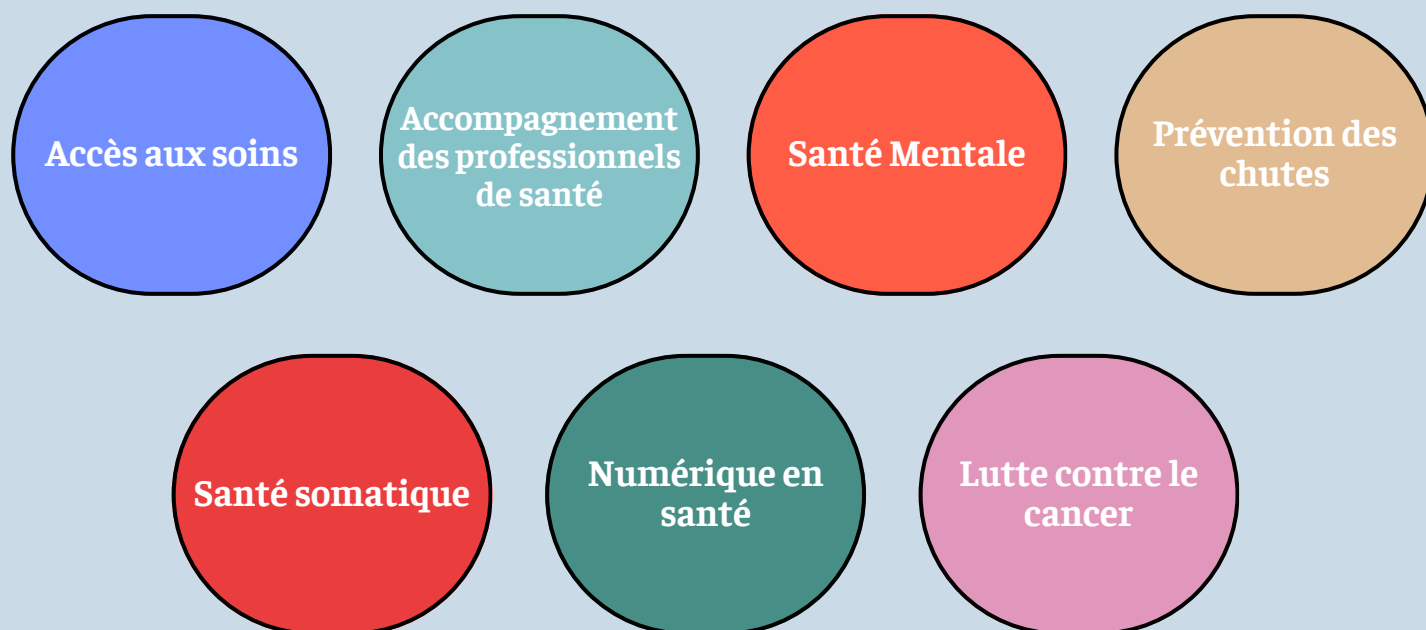
Soutenir
psychologique les
professionnels de
santé en difficulté

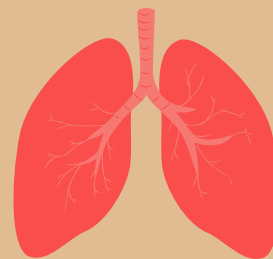
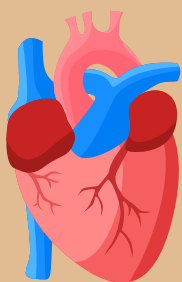
Obtenir
l'adhésion des
acteurs de santé
sur le territoire
de la CPTS

L'équipe de la CPTS

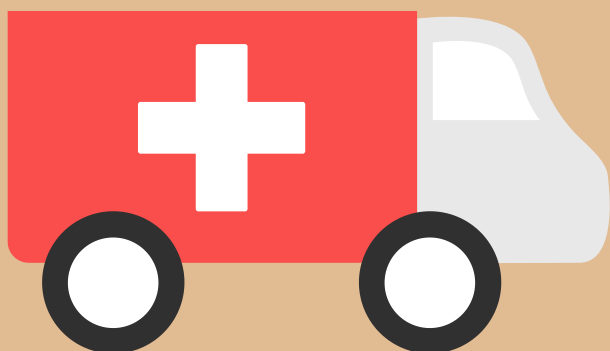


Groupes de travail





CPTS LES SOIGNANTS PICTAVES



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

www.soignantspictaves.fr

2 allée des Anciennes Serres, 86280 Saint-Benoît

06 51 32 81 80

